



FEDERATION
OF CANADIAN
MUNICIPALITIES

FÉDÉRATION
CANADIENNE DES
MUNICIPALITÉS

**President
Présidente**

Vicki-May Hamm
Mairesse
Ville de Magog, QC

**First Vice-President
Premier vice-président**

Bill Karsten
Councillor
Halifax Regional
Municipality, NS

**Second Vice-President
Deuxième vice-président**

Garth Frizzell
Councillor
City of Prince George, BC

**Third Vice-President
Troisième vice-présidente**

Yolaine Kirlaw
Councillor
Municipality of Sioux
Lookout, ON

**Past President
Présidente sortante**

Jenny Gerbasi
Deputy Mayor
City of Winnipeg, MB

**Chief Executive Officer
Chef de la direction**

Brock Carlton
Ottawa, ON

Le 15 octobre 2018

Le Comité permanent des ressources naturelles
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Objet : ÉTUDE SUR LES RAVAGEURS FORESTIERS

Chers membres du Comité,

Au nom de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), je tiens à vous remercier de nous donner la possibilité de faire des observations sur votre étude, qui permettrait de protéger le secteur canadien de la foresterie contre la propagation des organismes nuisibles aux forêts, y compris le dendroctone du pin ponderosa et la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

Le gagne-pain de l'industrie forestière et des municipalités qui dépendent des forêts partout au Canada a été directement menacé, ces dernières années, par la propagation d'organismes nuisibles aux forêts, qui sont des causes possibles d'importants dommages à long terme aux ressources forestières.

Si ce problème n'est pas contrôlé, les espèces envahissantes peuvent avoir des répercussions environnementales et économiques catastrophiques. Les organismes nuisibles aux forêts, comme le dendroctone et la tordeuse des bourgeons de l'épinette, ont eu des effets sur les activités forestières commerciales et continuent de les menacer, ce qui cause des millions de dollars de dégâts et menace la viabilité des collectivités locales. D'autres parasites des forêts, comme la maladie hollandaise de l'orme et l'agrile du frêne, ont des répercussions sur les forêts des secteurs périurbains et, en réaction à cela, perturbent les ressources municipales, déjà limitées. Les municipalités sont convaincues que le gouvernement fédéral doit agir de manière coordonnée pour contrecarrer les effets de ces phytoravageurs, entre autres espèces envahissantes.

Les mesures efficaces qu'a prises le gouvernement du Canada pour atténuer et contrer les effets de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, plus précisément dans les secteurs touchés du Québec et du Canada atlantique, constituent un excellent exemple de ce type d'interventions. Notons, à titre d'exemple, le Programme d'intervention précoce au Canada atlantique et l'Initiative stratégique de lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette au Québec.

La FCM croit que le gouvernement fédéral peut s'inspirer de ces succès pour le traitement des ravageurs et des espèces envahissantes, plus largement :

- En offrant des programmes nationaux qui empêchent l'entrée au Canada des phytoravageurs et qui contribuent à limiter leur propagation au pays;

24, rue Clarence Street,
Ottawa, Ontario, K1N 5P3

T. 613-241-5221
F. 613-241-7440

www.fcm.ca



- En engageant les municipalités dans la conception et l'exécution de programmes de lutte contre les ravageurs forestiers et en fournissant des ressources aux administrations locales qui participent directement à la diminution de leur propagation;
- En appuyant les collectivités dans les régions touchées par ces ravageurs.

Si votre personnel ou vous-même avez des questions, ou pour obtenir un complément d'information, veuillez communiquer avec Hardave Birk, conseiller en relations gouvernementales, au 613-907-6331 ou à hbirk@fcm.ca.

Sincères salutations.

La mairesse,
Ville de Magog,
présidente de la FCM,

Vicki May-Hamm